



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'East Broughton tenue au lieu des séances, le **19 juin 2023** à 18 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Paul Grondin
Siège #3 - Julie Leblond
Siège #4 - Samantha Jalbert-Paré
Siège #5 - André Roy
Siège #6 - Rénald Drouin

Sont absents à cette séance : le maire Jean-Benoît Létourneau et le conseiller Darrell Paré

Formant quorum sous la présidence du pro-maire, Jean-Paul Grondin.
Madame Marie-France Faucher, directrice générale par intérim agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le pro-maire déclare la séance ouverte.

2 - AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été envoyé à tous les conseillers par courriel afin de valider la séance. Les conseillers n'étant pas tous présents aucun sujet ne sera ajouté à l'ordre du jour.

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur JEAN-PAUL GRONDIN, pro-maire donne lecture de l'ordre du jour.

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - AVIS DE CONVOCATION
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - ENGAGEMENT DE LA CONCIERGE
- 5 - SIGNATURE CONVENTION COLLECTIVE
- 6 - DOSSIER CNESST
- 7 - PICK-UP POUR LES TRAVAUX PUBLICS
- 8 - ÉCLAIRAGE DU GARAGE INTÉRIEUR
- 9 - VÉRIFICATION DÉBIMÈTRE OBLIGATOIRE PAR ANNÉE(SOUMISSION)
- 10 - FACTURE DUNTON RAINVILLE
- 11 - DOSSIER BIBLIOTHÈQUE

2023-
06-8578



N° de résolution
ou annotation

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

- 12 - FORMATION POUR RADIO DÉTECTION
- 13 - POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL
- 14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère JULIE LEBLOND et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

2023-
06-8579

4 - ENGAGEMENT DE LA CONCIERGE

Attendu que des entrevues ont été passés le 12 juin 2023 et qu'une personne s'est démarquée;

Attendu que le comité de sélection recommande au conseil d'engager Madame Denise Bosa car elle cumule vingt-cinq d'expérience comme concierge.

Il est proposé par le conseiller RENALD DROUIN et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager Madame Denise Bosa comme concierge. Celle-ci débutera le 26 juin 2023 la directrice générale par intérim lui fera signer un contrat d'embauche. Son poste est syndiqué donc tout est mentionné dans la convention collective.

ADOPTÉE

2023-
06-8580

5 - SIGNATURE CONVENTION COLLECTIVE

Attendu que les membres du conseil avaient adopté par la résolution 2023-06-8561, l'entente de principe;

Attendu que les employés ont accepté l'entente de principe le 12 juin 2023 et le président du syndicat nous en a fait part.

Pour ces raisons, il est proposé par la conseillère SAMANTHA JALBERT PARÉ et résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Jean-Benoît Létourneau, maire et Marie-France Faucher, directrice générale par intérim, à signer pour et au nom de la municipalité d'East Broughton la convention collective d'une durée de cinq ans (1 janvier 2023 au 31 décembre 2027).

2023-
06-8581

6 - DOSSIER CNESST

Attendu qu'une plainte a été déposée à la CENSST contre un élu municipal;

Attendu que les membres du conseil ne sont pas en accord avec cette plainte;

Attendu que les membres du conseil ne veulent pas se rendre à la cour afin de défendre cette plainte à cause des coûts que cela peut engendrer;

Attendu que nous avons la possibilité de régler ce dossier hors cour.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller RENALD DROUIN et



Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton

résolu à l'unanimité des conseillers de régler ce dossier hors cour et aussi de fermer ce dossier.

N° de résolution
ou annotation
**2023-
06-8582**

7 - PICK-UP POUR LES TRAVAUX PUBLICS

Attendu que le pick-up de l'aréna est trop brisé pour être réparé et que celui-ci n'est plus sécuritaire;

Attendu que le contremaître a trouvé un pick-up Ford Ranger 2009 avec pas trop de kilométrage;

Attendu que le contremaître est allé voir l'état du pick-up et qu'il a constaté qu'il était en bon état.

Pour ses raisons, il est proposé par le conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la décision de la directrice générale d'acheter ce pick-up 2009, au coût de 5 995 \$ plus taxes. Il est de plus autorisé que la directrice générale par intérim Marie-France Faucher s'occupera de la signature des papiers nécessaires à cet achat en plus de l'immatriculation.

**2023-
06-8583**

8 - ÉCLAIRAGE DU GARAGE INTÉRIEUR

Attendu que les membres du conseil trouvent important que les employés travaillent dans un milieu de travail sécuritaire;

Attendu que les employés du garage travaillent dans un milieu où la lumière est insuffisante;

Attendu que le contremaître des travaux publics va demander des soumissions à DH éclairage et Pierre Mathieu électricien;

Attendu qu'il existe des subventions par HYDRO afin de convertir et rajouter des lumières au DEL.

Pour ces raisons, il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le contremaître des travaux publics à revenir avec les soumissions reçues à la séance du mois de juillet et une décision sera prise.

**2023-
06-8584**

9 - VÉRIFICATION DÉBIMÈTRE OBLIGATOIRE PAR ANNÉE(SOUMISSION)

Attendu que la municipalité d'East Broughton doit obligatoirement à tous les ans, faire valider ses débitmètres d'eau brute;

Attendu que le contremaître a fait sortir une soumission pour valider tous les débitmètres en plus du canal Parshall, en même temps.

Attendu que la soumission reçue d'Hydro Experts est au montant de 5 421,30 \$ plus taxes.

Pour ces raisons, il est proposé par la conseillère JULIE LEBLOND et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat à Hydro-Experts afin qu'il puisse faire les travaux le plus tôt possible.

**2023-
06-8585**

10 - FACTURE DUNTON RAINVILLE



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Attendu que les élus ont demandé une copie du courriel envoyé au maire que celui-ci n'avait jamais reçu;

Attendu que la firme d'avocats Dunton et Rainville nous ont fait parvenir le courriel qui a été envoyé à la directrice générale du temps;

Attendu que ce courriel n'a jamais été partagé.

Pour ces raisons, il est proposé par la conseillère SAMANTHA JALBERT PARÉ et résolu majoritairement, le conseiller André Roy s'opposant à cette décision que la facture 399847 au montant de 821,50 \$ soit payé, étant donné que l'information nous avait été envoyée mais que la personne de direction ne l'avait pas transmise à qui de droit.

**2023-
06-8586**

11 - DOSSIER BIBLIOTHÈQUE

Attendu que la bibliothèque devait être déménagée obligatoirement le 21 juin 2023 de l'école Paul V1;

Attendu que nous n'avons pas de personnel disponible pour exécuter ce déménagement;

Attendu que le local qui devait recevoir le matériel n'était pas vide car la nouvelle caserne n'était pas prête à recevoir le matériel de l'ancienne caserne;

Pour ces raisons, il est proposé par la conseillère JULIE LEBLOND et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton a engagé une compagnie pour déménager le matériel de la bibliothèque et qu'elle a loué un local disponible afin d'entreposer tout ce matériel.

Cette facture va être divisée avec la municipalité Sacré-Coeur-de-Jésus.

**2023-
06-8587**

12 - FORMATION POUR RADIO DÉTECTION

Attendu que le contremaître des travaux publics, Monsieur Luc Brunelle trouverait important de former les employés aux travaux publics;

Attendu qu'une formation sur l'utilisation du localisateur radiodétection serait pertinente;

Attendu qu'il existe également une formation sur l'utilisation du radiodétection pour les bornes fontaines;

Attendu que la première formation serait au coût de 500\$ plus taxes.

Attendu que le prix pour la deuxième formation n'est pas encore connue.

Pour ces raisons, il est proposé par la conseillère SAMANTHA JALBERT PARÉ et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte que le contremaître réserve pour ces deux formations afin que tout notre personnel travaux de voirie reçoivent celles-ci. Que tous les frais inhérents soient défrayés par la municipalité.

**2023-
06-8588**

13 - POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL



N° de résolution
ou annotation

2023-
06-8589

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Attendu que les entrevues ont été passées;

Attendu que des tests physio-moteur ont été passés et que les deux candidates sont arrivées quasiment à égalité;

Attendu que les conseillers ont de la difficulté à se positionner;

Attendu que les conseillers présents ont voté et qu'une candidate est celle qui a reçu le plus grand nombre de votes.

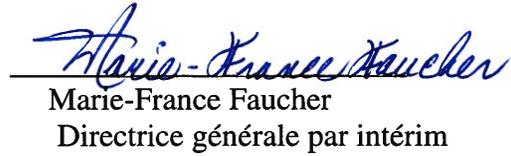
Pour ces raisons, il est proposé par la conseillère JULIE LEBLOND et résolu majoritairement que le conseil rencontre cette candidate et si tout est correct au point de vue salariale, nous l'engagerons à une autre séance officiellement. Le choix entre les deux s'est situé beaucoup au point de vue de la date d'entrée en fonction de la personne. La période de probation sera de 1 an, tel que décidé par le conseil.

14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

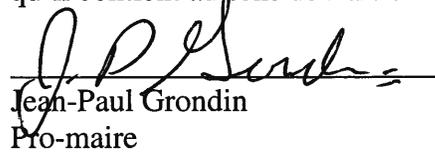
L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère SAMANTHA JALBERT PARÉ et résolu à l'unanimité de clore la séance à 19h30.

ADOPTÉE


Jean-Paul Grondin
Pro-maire


Marie-France Faucher
Directrice générale par intérim

Je, soussigné, Jean-Paul Grondin, pro-maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Jean-Paul Grondin
Pro-maire